



Mairie de Paris  
DDATC - Mission démocratie locale  
4 rue Lobau  
75004 Paris

# Le Printemps de la Démocratie Locale

Assemblée Générale des instances participatives



CONSULTATION / INFORMATION / CONCERTATION / APPRENDRE À  
ÉCOUTER, À ÉCHANGER / AVOIR UNE INFORMATION CLAIRE ET ACCESSIBLE  
/ FAIRE PARTICIPER TOUS LES PUBLICS / LES SERVICES, ACTEURS DE  
LA DÉMOCRATIE LOCALE / COMMISSION PARISIENNE DU DÉBAT PUBLIC  
/ CHARTE PARISIENNE DE LA PARTICIPATION / E-PETITION / CRÉER DES  
OUTILS COLLABORATIFS SUR INTERNET / UNIVERSITÉ POPULAIRE DE LA  
CITOYENNETÉ ACTIVE



MAIRIE DE PARIS 



MAIRIE DE PARIS 

# Le Printemps de la Démocratie Locale

Assemblée Générale des instances participatives

Le samedi 3 avril 2010

à l'Hôtel de Ville



Cher(e)s ami(e)s,

Le 3 avril 2010, vous assisterez à la première Assemblée Générale des instances participatives.

C'est un moment important, une étape. Car pour vivre ensemble dans nos quartiers, il n'y a ni recette magique, ni faux semblants médiatiques, il n'y a que des hommes de bonne volonté qui construisent pas à pas une démocratie pour tous.

**Il en est ainsi de la Charte de la Participation.** J'ai souhaité qu'elle soit accessible et applicable au jour le jour à tous les Parisiens. Nous l'avons forgée ensemble l'an dernier et elle a été adoptée au Conseil de Paris de décembre.

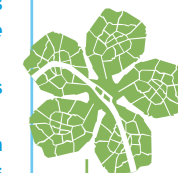
Cette Charte va guider la démocratie participative à Paris pour les années à venir.

Budget, pétition, animation, coordination, formation, évaluation... il y a de nombreux sujets sur lesquels l'attente des membres des instances participatives est forte, et je le comprends. Nous devons nous saisir collectivement de la Charte de la Participation pour impulser les avancées concrètes qui rendront les instances participatives encore plus efficaces et plus ouvertes.

C'est ce que je vous propose de faire lors de la matinée du 3 avril prochain qui nous permettra, dans les huit atelier-débats, de nous pencher sur tous ces sujets.

Je vous espère nombreux et motivé(e)s.  
A bientôt.

**Hamou Bouakkaz**  
Adjoint au Maire de Paris chargé de la Démocratie Locale  
et de la Vie Associative





Le samedi 3 avril 2010

à l'Hôtel de Ville

# Programme

**8h30/** Accueil des participants autour d'un café

**9h/** Ouverture par Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au Maire de Paris, chargé de la démocratie locale et de la vie associative

**9h15 - 11h50/** Ateliers participatifs

Ce début de matinée s'articule autour de deux séquences d'ateliers. Les ateliers développent chacun une clé particulière de la Charte Parisienne de la Participation afin d'en discuter la mise en oeuvre. Chaque participant peut assister à un atelier par séquence (voir coupon-réponse).

**9h15 - 10h30/ 1<sup>ère</sup>** séquence d'ateliers

**Atelier 1/** «La démocratie participative se pratique tant à l'échelle d'un immeuble que de la métropole parisienne» (clé n°1)

Comment faire la métropole des citoyens ? Quelles collaborations peut-on initier avec les instances participatives des communes voisines ?

**Atelier 2/** «Des outils collaboratifs sont développés pour une mise en réseau des instances participatives» (clé n°3)

Quels services pourraient être proposés sur Internet pour rendre plus efficaces ou plus simples les échanges entre instances participatives d'un même arrondissement ou d'arrondissements différents ?

**Atelier 3/** «La Ville fait vivre la démocratie locale parisienne par la mise à disposition de moyens financiers» (clé n°4)

Comment lever les freins à la dépense des crédits attribués aux Conseils de quartier ? Quelles sont les bonnes pratiques de leur utilisation ? A quoi servent les crédits d'études ?

**Atelier 4/** «Tous les grands projets municipaux font l'objet d'une concertation publique» (clé n°5)

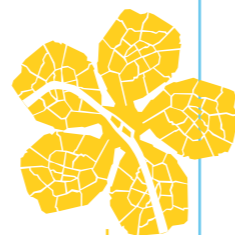
Comment les instances participatives peuvent-elles s'emparer des grands enjeux parisiens et avec quels outils d'information et d'interpellation ?



Stations vélib' /  
4016,4017,4103

Entrée / 3 rue Lobau, Paris 4<sup>ème</sup>

Métro / Hôtel de Ville



**10h30 - 11h40/ 2<sup>e</sup>** séquence d'ateliers

**Atelier A/** «Tous les Parisiens sont invités à s'impliquer dans la vie participative» (clé n°2)

Comment rendre la démocratie locale universellement accessible ?

**Atelier B/** «La démocratie participative se déroule dans le respect mutuel et dans un esprit de construction commune» (clé n°6)

Comment rendre les réunions des instances participatives plus attractives, plus dynamiques et toujours plus démocratiques ?

**Atelier C/** «La Ville s'engage à favoriser et mettre en oeuvre des actions de formation et de sensibilisation à la vie citoyenne et démocratique» (clé n°9)

Quels sont les besoins des instances participatives en matière de formation ? Et si vous deviez imaginer l'Université Populaire de la Citoyenneté Active : que proposerait-elle ?

**Atelier D/** «Les processus participatifs et la Charte Parisienne de la Participation font l'objet d'une évaluation» (clé n°10)

Sur quels critères concrets d'évaluation doit-on s'appuyer ? Quelle est la place des citoyens dans cette évaluation ? Avec quel(s) moyen(s) d'expression ?

**11h50/** Restitution des ateliers

Les 8 rapporteurs des ateliers participatifs présenteront les principales idées issues des ateliers.

Roland PEYLET, Président de la Commission Parisienne du Débat Public, apportera son point de vue sur cette matinée de travail. Puis il nous présentera les membres de la Commission ainsi que les objectifs de leur action.

**12h50/** Conclusion par Hamou BOUAKKAZ, Adjoint au Maire de Paris, Chargé de la démocratie locale et de la vie associative

**13h/** Apéritif



Le samedi 3 avril 2010

à l'Hôtel de Ville

**OBLIGATOIRE ET VALABLE POUR  
1 PERSONNE À RETOURNER  
AVANT LE 26 MARS 2010**

Mme  Melle  M

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

Tél \_\_\_\_\_ Courriel \_\_\_\_\_

Je suis membre de (indiquer le nom de l'instance) \_\_\_\_\_  
du \_\_\_\_\_ arrondissement

Je m'inscris à l'atelier de **9h15 à 10h30**

1  2  3  4

Je m'inscris à l'atelier de **10h40 à 11h50**

A  B  C  D



L'inscription à l'Assemblée Générale Parisienne des instances participatives est obligatoire, dans la limite des places disponibles. Elle donne lieu à l'envoi d'un carton d'invitation valable pour 1 personne qui, seul, permettra l'accès à l'Hôtel de Ville.

Réponse souhaitée avant le  
**26 mars 2010**  
par courrier, courriel  
ou téléphone.

Mission démocratie locale,  
democratie.locale@paris.fr  
01 42 76 76 46

